

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00896

Numéro SIREN : 451 888 812

Nom ou dénomination : 2H&C

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 10314

10314

006308 - SARL 2H&C

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2019

ACTIF

	Valeurs au 31/12/21		Situation	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	au 31/12/20
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 136	10 136		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	12 914	12 455	459	965
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	173		173	173
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	23 223	22 591	632	1 138
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 112		1 112	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				333
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				7 391
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	1 558		1 558	13 865
Débiteurs divers (3)	2 973		2 973	102
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	85 183		85 183	44 701
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	90 826		90 826	66 392
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	114 049	22 591	91 458	67 530

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

15 JUN 2022



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

006308 - SARL 2H&C

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2019

PASSIF

	Valeurs au 31/12/21	Situation au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	1 500	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	150	150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 345	4 528
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	71 668	53 857
SITUATION NETTE	81 662	60 035
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	81 662	60 035
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	517	434
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	2 916	2 227
Fournisseurs, factures non parvenues	110	
Dettes fiscales et sociales	6 253	4 716
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		118
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	9 796	7 495
Écarts de conversion passif		
Ajustement de N à la durée de N-1		
TOTAL GÉNÉRAL	91 458	67 530

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

9 796

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

006308 - SARL 2H&C

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2019

	Du 01/01/21 au 31/12/21		Sit. Du 01/01/20 au 31/12/20
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)	144 219		144 219
			89 495
Montant net du chiffre d'affaires	144 219		144 219
			89 495
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			2 117
			565
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			146 336
			90 060
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 112
Variation de stocks			-1 112
Autres achats et charges externes			53 616
Impôts, taxes et versements assimilés			341
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			506
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			133
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			54 596
			21 868
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			91 739
			68 193
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice ou perte transférée			
Perte ou bénéfice transféré			

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

006308 - SARL 2H&C

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020 et COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2019

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Sit. Du 01/01/20 Au 31/12/20
Produits financiers		
De participation (3)		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	197	275
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	197	275
RÉSULTAT FINANCIER	-197	-275
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	91 543	67 918
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices	19 875	14 061
TOTAL DES PRODUITS	146 336	90 060
TOTAL DES CHARGES	74 668	36 203
Bénéfice ou Perte	71 668	53 857

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

2H&C
Société À Responsabilité Limitée
Au capital de 1 500 €
Siège social : 20 Rue Lavoisier
95300 - PONTOISE
451 888 812 R.C.S PONTOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élevant à 71 667.53 € de la manière suivante :

<i>Bénéfice de l'exercice</i>	71 667.53 €
À titre de dividendes aux associés	65 000.00 €
Le solde	6 667.53 €
En totalité au compte "report à nouveau créditeur" qui s'élève ainsi à 15 012.13 €.	


Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 31 Mai 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} Janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater) ;

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;




- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 19 500 €,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 45 500 €.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.



L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la Sécurité Sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant ;

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

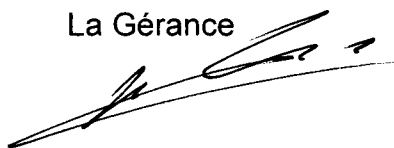
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	REVENUS DISTRIBUÉS	
	ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT DE 40 %	NON ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT DE 40 %
31/12/2020	15 012 €	35 028 €
31/12/2019	25 200 €	58 800 €
31/12/2018	13 860 €	32 340 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Mai 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes, positioned below the text 'La Gérance'.